



© Chemise

Rapport annuel 2019 - 2020

Égalité Femmes Hommes

Rennes
Ville, Métropole et CCAS



© Rennes Ville et Métropole



Sommaire

Les engagements pour l'égalité femmes hommes	5
Les 6 principes du plan d'actions rennais.....	5
L'approche intégrée de la loi de 2014	5
Le rapport annuel.....	5
L'écosystème féministe.....	6
Comité consultatif Égalité femmes hommes.....	6
La programmation en lien avec la journée internationale des droits des femmes.....	7
La programmation pour l'élimination des violences faites aux femmes.....	10
La mobilisation des politiques publiques municipales et métropolitaines.....	12
Élimination des violences faites aux femmes.....	12
Jeunesse.....	15
Éducation.....	19
Associations.....	22
Solidarité et cohésion sociale.....	23
Sport.....	26
Culture et Matrimoine.....	27
Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche.....	33
Aménagement et espace public.....	34
Économie et emploi.....	35
L'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les 3 collectivités.....	37
Former et sensibiliser les agent-es à l'égalité professionnelle et aux enjeux de la mixité femmes-hommes.....	37
Lutter contre les comportements sexistes et les violences sexuelles au travail.....	39
Développer la mixité au sein des services.....	41
Assurer l'égalité dans les parcours professionnels.....	42
Une nouvelle aide à la mobilité interne des agent-es : les ateliers Conseil RH.....	43
Favoriser la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.....	44
Renforcer l'égalité en matière de santé et de qualité de vie au travail.....	45





Les engagements pour l'égalité femmes hommes

Les 6 principes du plan d'actions rennais

Adopté par le Conseil municipal de Rennes le 8 juillet 2013, le plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes affirme 6 principes forts :

- Reconnaître l'égalité entre les femmes et les hommes comme un droit fondamental ;
- Prendre en compte les discriminations multiples et leur caractère cumulatif ;
- Assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision ;
- Éliminer les stéréotypes sexués ;
- Intégrer la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les engagements de la collectivité ;
- Attribuer les moyens indispensables à la mise en œuvre de ces principes.

L'approche intégrée de la loi de 2014

Portant sur l'égalité réelle entre les femmes et hommes, la loi vise à réduire l'écart constaté entre l'égalité formelle et l'égalité réelle. Dans son article 1, cette loi stipule que l'État et les collectivités territoriales mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils doivent également veiller à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions.

Le rapport annuel

Pris en application de la loi de 2014, le décret de 2015 inscrit l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitant.e.s, de présenter un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Il s'agit ici du 5^e bilan pour Rennes (Ville, Métropole et CCAS). Les 4 précédents sont également consultables sur www.metropole.rennes.fr

L'écosystème féministe

Comité consultatif Égalité femmes hommes

Créé le 1^{er} juin 2015, le Comité consultatif pour l'Égalité entre les femmes et les hommes a vocation à éclairer, accompagner et questionner la politique d'Égalité entre les femmes et les hommes portée par la Ville de Rennes. Cette instance fonctionne à partir de 4 collèges, habitant-es, élu-es, associations, institutions et a un rôle de veille, de vigilance, de partage et d'impulsion.

Comme les années précédentes, le jeudi 4 juillet 2019, les membres du CCEfh ont été invités à participer à l'académie d'été du diplôme interuniversitaire numérique « Études sur le genre » organisée par le service Formation Continue de l'Université Rennes 2. Le thème exploré en 2019 portait sur le sport au défi de l'égalité.



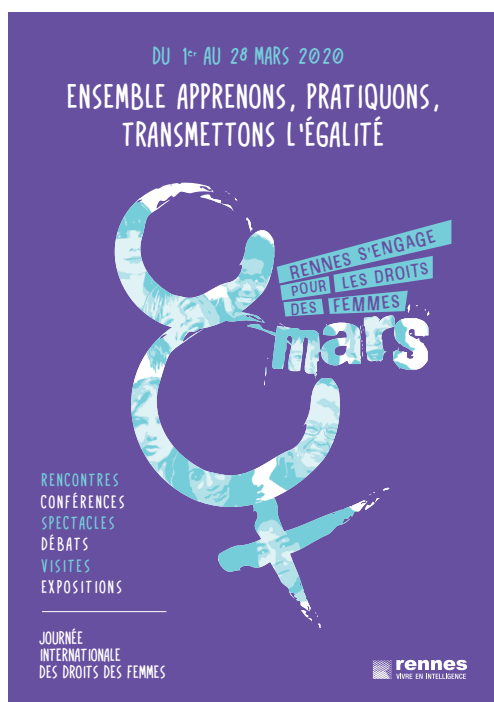
« Le Comité consultatif égalité femmes/hommes » du site metropole.rennes.fr

4 thèmes explorés en CCEfh sont repris dans ce rapport :

- La programmation en lien avec la journée internationale des droits des femmes : Le comité consultatif, sous la forme d'un word-café, a analysé les préoccupations et priorités émanant du bilan 8 mars 2019, et a décidé collégalement du thème de la saison 2020 « Ensemble – Apprenons – Pratiquons - Transmettons l'Égalité ». (voir pp. 7-8-9)
- La question du Matrimoine : La poursuite de cet enjeu a donné naissance au développement de la rubrique Matrimoine de Wiki Rennes. (voir pp. 33-34)
- La mise en valeur des ressources documentaires et littéraires en lien avec la recherche d'une meilleure visibilité de l'intégration de la dimension « Egalité femmes hommes » : Au sein de la bibliothèque des Champs libres, une semaine de « valorisation filante » des différents supports en lien avec l'Égalité femmes hommes, a été proposée du 10 au 17 mars 2020. (voir p. 9)
- La question des toilettes publiques dont l'insuffisance impacte la présence des femmes dans les espaces publics. (voir p. 36)

La programmation en lien avec la journée internationale des droits des femmes

Thématique 2020: «Ensemble apprenons, pratiquons, transmettons l'égalité» prévue initialement du 1^{er} au 28 mars.



«Dans un contexte d'égalité des droits où pourtant l'ordre inégal perdure, la transformation sociale passe par l'éducation et la diffusion d'une culture de l'égalité : Apprendre l'égalité pour se libérer de tous les mécanismes qui entravent les talents et réduisent les ambitions - Pratiquer l'égalité pour éprouver la puissance émancipatrice qui permet d'inventer et de déployer les alternatives - Transmettre l'égalité pour enrayer la reproduction implacable des inégalités entre les femmes et les hommes». Éditorial de Geneviève LETOURNEUX élue à l'égalité femmes hommes - mars 2020.

La programmation initiale : les chiffres phares

- Un mois de mobilisation
- 38 manifestations proposées par 31 partenaires
- un temps fort Place de la Mairie samedi 7 mars
- 6 conférences et tables rondes
- 8 spectacles : théâtre, danse, concert
- 7 documentaires
- 11 rencontres/échanges, ateliers, visites
- 3 séances en direction des jeunes
- 5 expositions
- 2 rendez-vous dans la Métropole : Acigné et Saint Sulpice la Forêt

La crise sanitaire et l'obligation du confinement ont donné un coup d'arrêt à la programmation qui s'est clôturée avec le One Woman show féministe « La pérille en la demeure » organisé par l'association « Rencontre et Culture » de la Maison de Quartier de Villejean, le 13 mars 2020.



Les manifestations qui ont pu se tenir



Les herbes folles

Documentaire de Dounia Bovet-Wolteche (France, 2019, 76 min, Black Ice Production)
Organisé par le Musée de Bretagne



Bibliothèque vivante:
femmes en action, femmes investies

Organisée par la bibliothèque des Champs Libres en partenariat avec les magazines web Breizh Femmes et Histoires Ordinaires.



Guide(s) pour l'égalité : ateliers de réflexion et d'écriture créative
Organisé par l'association déCONSTRUIRE



Les mardis de l'égalité

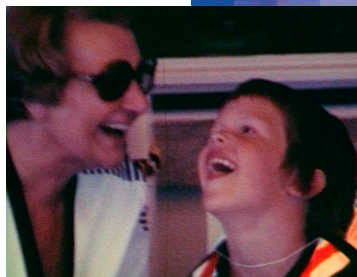
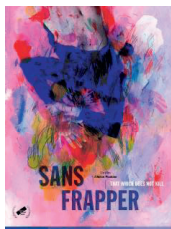
Girl power ! Le post féminisme appliqué à la culture populaire adolescente. Conférence de Camille Zimmerm

Rassemblement pour les droits des femmes Place de la mairie à la rencontre des rennais et des rennaises
Organisé par le CIDFF35 en partenariat avec la Ville de Rennes, l'ensemble Chamade et les associations partenaires



© Anne Ecuelle-Estève

Le cycle de projections « doc au féminin » du comptoir du doc a finalement été présenté pendant le confinement les 7 et 8 mai via la plateforme la25^e heure.



Femmes à tous les étages

Retrouvez dans chaque espace de la bibliothèque, des choix de documents (livres, films, disques ou revues) sélectionnés par les bibliothécaires pour découvrir, approfondir ou entendre des voix multiples sur l'égalité femmes - hommes, le féminisme, la vie des femmes, les créatrices...



Les Tombées de la nuit se sont invitées le 8 mars, à travers 3 propositions :

La lecture de lettres de femmes et d'extraits de la pièce «Je me suis tue» de Ricardo Montserrat, par la comédienne Odette Simonneau.

La déambulation dans le centre-ville de «Be Claude» par la Compagnie 1 Watt (FR)

Avec «A String Section de la compagnie Reckless Sleepers (UK), 5 femmes ont présenté une performance chorégraphique à partir d'un concert de scie de chaises.



© Maja Nydal Eriksen for Metropolis

La programmation pour l'élimination des violences faites aux femmes

La programmation s'est construite autour de 13 événements portés par 11 partenaires, eux-mêmes en partenariat avec d'autres associations. Il a été question de violences conjugales et de ses impacts, de violences dans l'accès aux droits et à la santé, de cyber violence. Le contenu des interventions est un reflet des préoccupations portées par les associations qui cherchent ainsi à en être des relais.



Quelques évènements



© Breizh femmes

- Événement inter-associatif sur l'espace public organisé par le MFPF35 en partenariat avec la Ville de Rennes et l'ensemble des associations partenaires

- Les cyber-violences et les outils de prévention porté par l'ASFAD

- « 2^e Colloque Inversé » Ça s'appelle violences conjugales... et après?», organisé par le groupe d'entraide «Le Poids des Maux» en lien avec la Société Bretonne de Psycho-Criminologie et Psycho-Victimologie (SBPCPV). Ces manifestations ont pour objectif de permettre à des anciennes victimes de violence de témoigner de leur vécu et de partager leurs questionnements. Cet autre regard, plus intime, plus concerné, a pour objectif d'aller, ensemble, au-delà des savoirs établis.

- Ciné-débat autour du film « Jusqu'à la garde » de Xavier Legrand sur la thématique des violences intrafamiliales organisé par le CIDFF35.

- Féministes pour un monde sans viols, théâtre-forum «Silences complices» sur les violences sexistes et sexuelles dans les relations de tra-



vail, créé par la Compagnie «Dé(s)amorce(s)» en partenariat avec l'AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail) organisé par l'association PRENDRE LE DROIT.

- Table ronde «Quel accès aux droits et quel accompagnement pour les femmes étrangères victimes de violences ?» l'UAIR.

- « Je te veux impeccable » de la Compagnie Quidam, une histoire vraie de violence et de drame conjugal – Maison de Quartier de Villejean

- Stage « RIPOSTE » : apprentissage de pratiques physiques et verbales afin de se protéger de toute forme d'agression - Organisé par l'association La Trousse à Outils en partenariat avec la ville de Rennes.

La mobilisation des politiques publiques municipales et métropolitaines

Élimination des violences faites aux femmes

Les violences faites aux femmes s'inscrivent dans le continuum des relations de domination et interrogent les inégalités entre les femmes et les hommes.

La lutte contre ces violences est intégrée au sein de la collectivité, dans le plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Trois axes de travail sont inscrits dans la Stratégie, document cadre partenarial pour le territoire de Rennes :

Axe 1 – Prévenir les violences en direction des femmes.

Axe 2 – Renforcer la prise en charge des femmes victimes de violence.

Axe 3 – Prévenir la récurrence des auteurs de violences.

Chiffres et définition

Les violences faites aux femmes représentent toutes les formes de violences (physiques, sexuelles, psychologiques...) subies dans les différentes sphères de la vie (conjugale, familiale, publique, étudiante, professionnelle...) ainsi que des mutilations sexuelles féminines et des mariages forcés.

Les chiffres de la délinquance, au niveau local comme national, indiquent que les hommes sont plus souvent victimes de violence, de façon globale, que les femmes, mais que les femmes sont en revanche très majoritairement victimes de certains types de faits : violences sexuelles et violences conjugales. L'Observatoire rennais de la délinquance permet de recenser ces éléments statistiques issus des données de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale :

Violences conjugales

	Nb de faits de violences conjugales	% de femmes parmi les victimes
2019	365	90%
2018	365	84%
2017	363	81%

Violences sexuelles

	Nb de faits de violences sexuelles	% de femmes parmi les victimes	Nb de viols sur majeur.es	Nb de viol sur mineur.es
2018	288	84,2%	71	30
2017	286	81,8%	55	28
2016	224	87%	47	33

Si les statistiques policières peuvent donner à voir l'évolution du phénomène, elles sont à prendre avec précaution, car elles ne reflètent pas la réalité concernant certains faits de délinquance. C'est particulièrement le cas pour les violences conjugales et sexuelles. Les enquêtes de victimation¹ ont montré la présence d'un «chiffre noir» de la délinquance, le taux de dépôt de plainte étant très en deçà des violences réellement subies.

Si on considère l'estimation du taux de dépôt de plainte pour ces faits établis dans le cadre de l'enquête la plus récente menée nationalement, et qu'on le rapporte à la population féminine rennaise de 20 à 59 ans, on peut estimer que 9 930 femmes auraient été victimes d'une agression sexuelle au cours de leur vie, et elles seraient 19 340 victimes sur Rennes Métropole. Parmi elles, 3 946 rennaises et 7 687 habitantes sur le territoire métropolitain auraient été victimes de viol(s) ou de tentatives de viol.

¹ Sources : Police, Gendarmerie

² Enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » menée annuellement par l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales en collaboration avec l'INSEE
Enquête « Violences sexuelles dans l'enfance Enquête auprès des victimes » menée pour l'association Mémoire Traumatique et Victimologie et conduite par Ipsos, octobre 2019.

Développement du partenariat

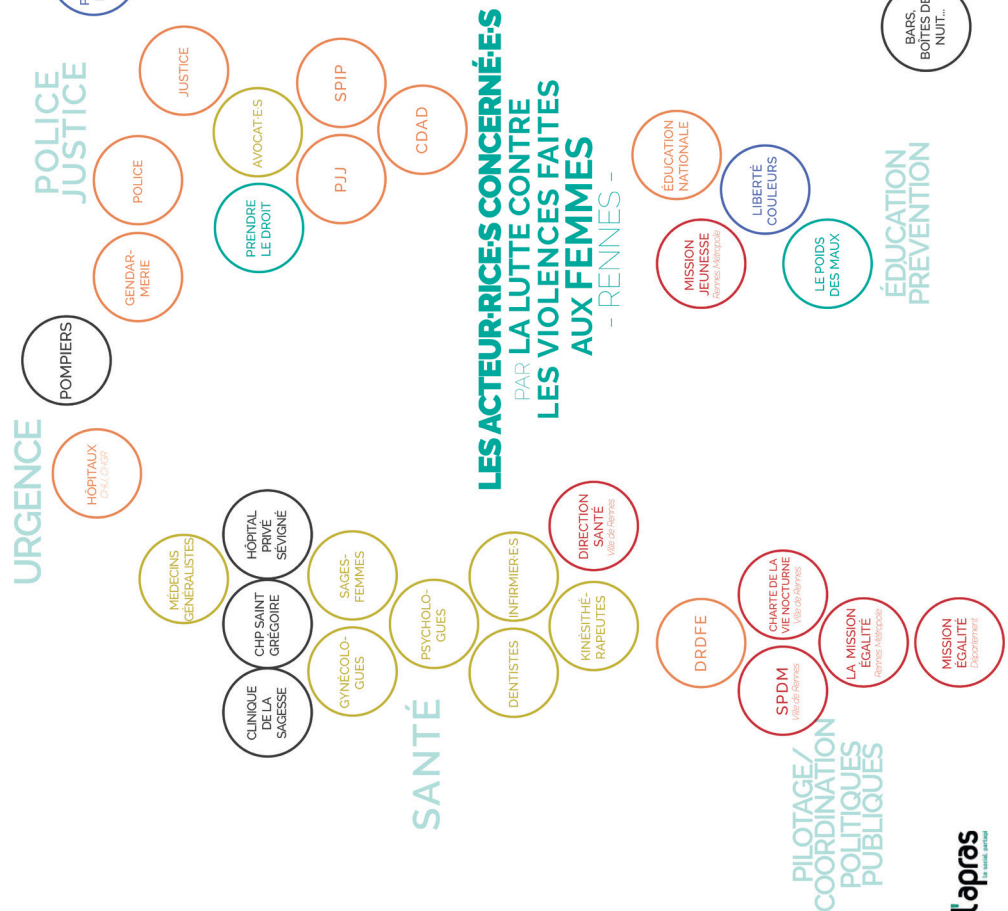
La dynamique partenariale a fortement évolué, et ce, à deux niveaux territoriaux :

- Échelle départementale : structuration du partenariat impulsé par le Parquet et augmentation des moyens de l'État pour l'accompagnement des femmes victimes.
- Échelle communale : poursuite du développement du réseau rennais des professionnel·les contre les violences faites aux femmes, réseau partenarial créé le 17 juillet 2019 et animé par une professionnelle dédiée.

La carte [3] des acteurs et actrices participant à la lutte contre les violences faites aux femmes met en évidence qu'au-delà des acteurs spécialisés, de nombreux professionnel·les sont concernés par le phénomène, dans les domaines sanitaire, social, de l'éducation ou des transports.

La coordination des acteurs et actrices est dans ce cadre un enjeu important.

Une analyse de contexte permet de souligner les grandes évolutions de ces dernières années et de montrer les nombreux atouts contre les violences faites aux femmes, mais aussi des menaces structurelles qu'il convient de prendre en compte pour d'éventuelles préconisations.



Rapport de préfiguration pour l'observation des violences faites aux femmes à Rennes, APRAS, 2020



ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Statistiques quantifiant le phénomène ▪ Sujet de préoccupation nationale ▪ Nombreuses réflexions / actions / projets en cours sur le territoire ▪ Écriture d'un Schéma départemental ▪ Existence d'un réseau rennais 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hétérogénéité de la connaissance du phénomène ▪ Cloisonnement des acteurs : formations, culture et pratiques professionnelles différentes ▪ Insuffisance dans certaines prises en charge : prises en charge psychologiques, longueur des procédures, manque de places d'hébergement, mauvaise qualité d'accueil, effets post-traumatiques
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sujet commun à beaucoup d'acteurs ▪ Nouvelles ressources financières potentiellement mobilisables ▪ Changement en cours dans certaines institutions : amélioration coordination justice pénale/civile, réorganisation des actions de prévention au sein de l'Éducation Nationale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risques de ne pas pouvoir prendre en compte une partie du public ou des besoins ▪ Risque de vouloir traiter de tout ▪ Évolution législative constante ▪ Multiplicité des acteurs ▪ Temporalité d'acteurs différente ▪ Lien de subordination entre les structures

Pistes de préconisations

Axe 1 – Développement du partenariat

- Favoriser l'interconnaissance : création d'un guide ressources pour les professionnel·les, nommer des référent·es au sein de chaque structure, proposer des visites;
- Structurer le partenariat local : instances de travail fixes, validation d'un contrat local contre les violences faites aux femmes, favoriser l'intégration des victimes au travail mené.

Axe 2 – Meilleure appropriation du phénomène des violences faites aux femmes

- Élaboration d'un plan de formation commun au réseau ;

- Renforcer la sensibilisation du grand public et des structures jeunesse.

Axe 3 - Améliorer la prise en charge des victimes

- Formaliser un parcours victime : édition d'un guide ressource, création d'un lieu dédié à l'accueil et à la prise en charge des femmes ;
- Renforcer l'offre d'accompagnement : développement d'un centre de psycho-traumatologie pour les victimes, renforcer les offres d'hébergement dédiées ;
- Faciliter les décisions d'ordonnances de protection afin d'évincer du logement l'agresseur, plutôt que sa victime.

Jeunesse

ND4J et projets étudiants

Observations chiffrées

Depuis 2019, les jeunes organisateurs et organisatrices de soirées ND4J et les porteurs et porteuses de projets étudiants soutenus par la Ville de Rennes et Rennes Métropole, doivent fournir les données quantitatives et qualitatives permettant d'évaluer la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans le pilotage et la mise en œuvre des actions.

Sur la saison 2019-2020, ce sont majoritairement des femmes (58 %) qui portent les projets de soirées ND4J. De même, on retrouve majoritairement des femmes (59 %) dans l'organisation et le pilotage des projets étudiants soutenus par la Ville de Rennes et Rennes Métropole entre septembre 2019 et juin 2020.

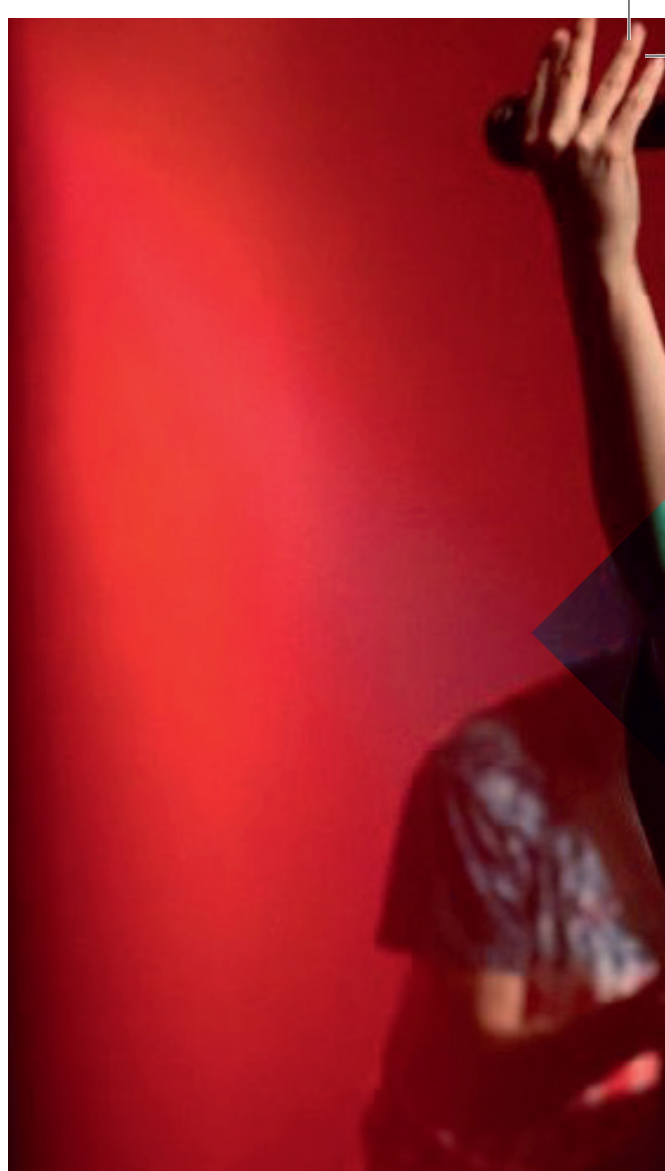
Une communication réfléchie



En matière de communication, les porteurs et porteuses de projets sont de plus en plus vigilantes au respect de la parité. Ainsi, une grande majorité des visuels et de supports médiatiques comme les affiches sont conçus de manière à ne pas véhiculer de stéréotypes. L'écriture égalitaire dans les messages de communication est privilégiée par un nombre croissant d'organisateur·es et organisatrice·es, dans un souci de non-discrimination.

À la recherche de la parité

Au niveau des programmations et projets étudiants, les personnes qui organisent se fixent très majoritairement pour objectif de tendre vers la parité dans la programmation des artistes et des conférencier·es. Par exemple, en ouvrant largement son festival «Fac @ fac» aux différents styles de danse, l'association «En toute complicité» a souhaité construire une programmation artistique la plus paritaire et la moins discriminante possible.



Une posture pro-active

On retrouve de plus en plus d'artistes féministes mis en avant au sein de la programmation. Il y a une véritable volonté d'échanger avec le public autour de thématiques portées par les différents courants du féminisme. Lors de la Semaine contre le sexisme organisée par l'association rennaise des étudiant·es en science politique, la parole a été donnée à de nombreuses étudiantes étrangères vivant sur Rennes.

Lors du festival des Giboulées était prévue (avant son annulation en raison du contexte sanitaire) une rencontre avec l'autrice féministe Élise Thiébaud pour aborder la thématique des menstruations autour de son ouvrage *«Ceci est mon sang. Petite histoire des règles, de celles qui les ont et ceux qui les font»*.

L'association «Les INSATatisfait.e.s» a animé, pendant les ND4J, un stand de prévention concernant les violences sexuelles et sexistes en milieu festif.



Bilan été 2019 - Dispositif Loisirs Vacances Jeunesse

Au total, 29 projets ont été soutenus pour l'été 2019

2 740 jeunes, dont 1 775 garçons et 965 filles, ont bénéficié d'activités estivales en 2019 dans ce cadre. Outre le soutien à la programmation globale d'activités pendant la période estivale, le dispositif a également permis d'accompagner la mise en place de projets spécifiques tels que Berry Plage, la Caravane du Sport et un séjour intersections du CPB, qui ont bénéficié aux jeunes fréquentant les associations et équipements jeunesse de Rennes.

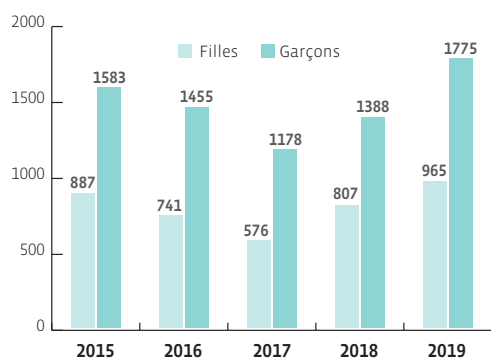
1 551 enfants et jeunes ont participé à ces projets transversaux

155 jeunes (+ de 9 ans) ont participé aux animations de la Caravane du Sport, 30 jeunes (de 11 à 14 ans) au séjour inter CPB et 1 304 aux propositions de Berry Plage (dont 378 âgés de 11 ans et plus).

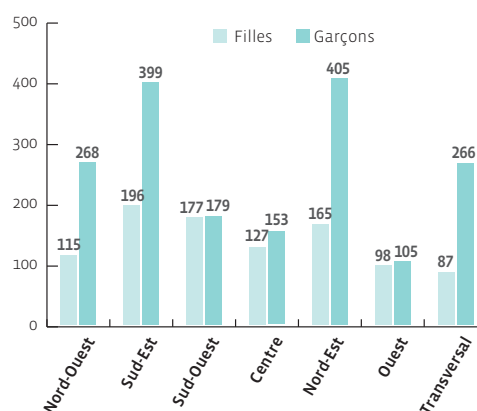
Proportion fille/garçon (LV)

	Tranches d'âges	Nombre	%	
FILLES	< à 11 ans	274	28%	
	De 11 à 14 ans	465	48%	
	35,2%	De 15 à 18 ans	194	20%
	> 18 ans	32	3%	
	Total	965	100%	
GARÇONS	< à 11 ans	450	25%	
	De 11 à 14 ans	857	48%	
	64,8%	De 15 à 18 ans	394	22%
	> 18 ans	74	4%	
	Total	1775	100%	

Comparaison répartition filles/garçons sur 5 ans



Proportion filles/garçons en fonction du secteur des équipements jeunesse



Les filles représentent quasiment 50 % du public sur des secteurs Sud-Ouest et Ouest. Un public féminin beaucoup plus présent, qu'en 2018, sur les secteurs Centre, Sud-Est et Transversal. Une augmentation générale de la présence du public féminin est constatée sur l'ensemble des secteurs sauf sur les secteurs Nord-Est et Nord-Ouest, où elles étaient plus nombreuses en 2018 (NO : 168 et NE 203). Plusieurs équipements ont vu leurs effectifs féminins baisser sensiblement cette année : le Ca-

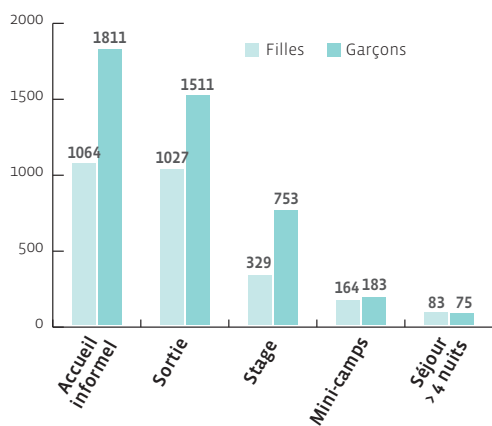
dran (48 contre 79), la section Gayeulles du CPB (31 contre 54), l'Association Jeanne d'Arc (20 contre 42), la MQ Villejean (38 contre 55) et la section Villejean du CPB (19 contre 34). 48% des filles accueillies se situent dans la tranche d'âge 11-14 ans. Il faut noter une augmentation de la présence des jeunes filles de 9-11 ans (28% de l'effectif global contre 21% en 2018). 4 équipements accueillent en majorité des filles : la Maison de Quartier Saint Martin, Cap Ados, Par Tout Artiste et le GRPAS.



Photo de Clémentine Leroy

Proportion filles et garçons par type d'activités

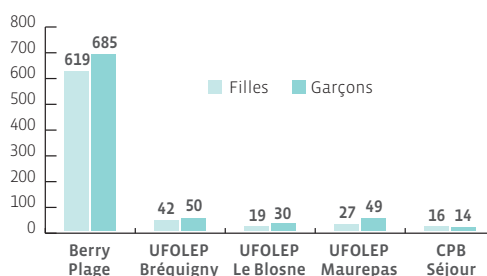
Il est à noter une augmentation significative du nombre de jeunes accueillis en accueil informel (2875 contre 1 059 en 2018) ainsi que sur les sorties 2538 contre 1 126 en 2018.



Comme les années précédentes, les bilans font apparaître que les garçons s'orientent davantage sur des propositions d'accueil informel, de sorties et de stages. Néanmoins, on constate une augmentation globale de la présence du public féminin sur l'ensemble des activités proposées. Ce public a privilégié la participation aux sorties (en augmentation par rapport à 2018), et les temps d'accueil informel pour lesquels il représente 37% de l'effectif accueilli. Les filles ont été beaucoup plus nombreuses à participer aux stages proposés (329 contre 139 en 2018, soit 30% de l'effectif contre 23% l'an dernier). Les jeunes filles ont également beaucoup plus investi les propositions de mini-camps et de séjours pour lesquelles elles représentent respectivement 47 % et 52 % du public accueilli. On peut y voir ici l'impact des mini-séjours non mixtes organisés par certaines structures (Crabe rouge – CPB Blosne).

Éléments relatifs aux projets transversaux

Le public ayant participé aux projets transversaux est plutôt très jeune : 70% des participants étaient âgés de moins de 11 ans et 26% avaient entre 11 et 14 ans. Un public féminin très présent sur l'évènement Berry Plage (48% de l'effectif total) ainsi que lors des animations proposées par l'UFOLEP sur le secteur de Bréquigny.



Proportion fille/garçon (projets transversaux)

	Tranches d'âges	Nombre	%
FILLES	< à 11 ans	506	70%
	De 11 à 14 ans	187	26%
	De 15 à 18 ans	28	4%
	> 18 ans	2	0%
	Total	723	100%
GARCONS	< à 11 ans	545	66%
	De 11 à 14 ans	215	26%
	De 15 à 18 ans	60	7%
	> 18 ans	8	1%
	Total	828	100%

Les chantiers citoyens

Les chantiers citoyens permettent à des groupes de jeunes de réaliser des missions pendant leurs vacances scolaires, afin de financer leurs séjours collectifs ou l'accès à des loisirs.

Contrairement à l'été 2019, les jeunes femmes se sont moins mobilisées que les garçons en 2020, puisqu'on compte 42 filles et 75 garçons mais il y a eu plus de filles en nombre que l'année précédente où 33 filles et 34 garçons s'étaient mobilisés.

Les missions confiées ont été très diverses :

- Jardinage, entretien d'espaces verts et biodiversité en partenariat avec la Direction des jardins : taille de massif, désherbages, ramassage de déchets, mise de copeaux dans des massifs.
- Confection de meubles extérieurs en palettes, actions de plantation de fleurs, aménagement

et décoration intérieure à l'espace jeune du Clair Détour de Maurepas.

- Déambulation sur l'espace public pour présenter le programme estival aux habitants.
- Peinture dans 3 équipements de quartiers : la Maison Bleue, la MJC Grand Cordel et le Patio.
- Inventaire et nettoyage de matériel en lien avec la Mission jeunesse.

Les CJS (Coopérative Jeunesse de Service)

Un groupe de 15 jeunes âgés de 16 à 18 ans vit le temps d'un été l'expérience de l'entrepreneuriat collectif et solidaire, en créant et développant leur propre entreprise éphémère de services. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'Écono-

mie Sociale et Solidaire, leur permettre de vivre une expérience forte, de gagner en compétence et en confiance, et enfin, d'être acteurs et actrices sur le territoire en proposant des services aux habitant-es, aux collectivités, aux associations et aux entreprises. En 2019, les coopérant-es se sont fortement engagés auprès des Directions de quartiers et de la Direction de la Culture pour ap-

porter un soutien aux animations et projections estivales. Ils et elles se sont également mobilisés auprès de structures privées pour de l'aménagement, du tri, etc.

Pour la CJS Nord, il y avait 7 filles et 8 garçons accompagnés par deux animatrices, et pour la CJS Sud 4 garçons et 9 filles.

Éducation

L'égalité filles/garçons dans les écoles

Chaque année, un bilan périscolaire est réalisé auprès des responsables éducation loisirs (REL). Parmi les six ambitions éducatives du projet éducatif local rennais, l'un des axes priorisés par 97% des REL concerne « Le vivre ensemble autour des principes de laïcité, de citoyenneté, de lutte contre les discriminations et pour l'égalité filles/garçons ».

En 2019, les ateliers associatifs ont été fréquentés à proportion égale par les filles et par les garçons dans 77% des cas. Les enfants étaient en moyenne au nombre de 10/12 sur le temps du midi, et 8/12 le soir.

En fonction du thème, la mixité n'est pas toujours au rendez-vous ; c'est le cas notamment des ateliers sportifs qui restent plus prisés par les garçons dans plusieurs écoles. Des temps de découverte d'une activité comme le rugby semblent néanmoins favoriser la pratique des filles. Pour 41% des responsables éducation loisirs, la question de l'égalité filles/garçons est travaillée majoritairement à travers les ateliers et pour 36% d'entre eux, via la régulation de la cour de récréation.

Cours de récréation libérées des stéréotypes de genre

En 2019-2020, la Direction Éducation Enfance, a mené un projet en lien avec la Direction des Jardins, la Direction de la Voirie et l'équipe éducative de l'école élémentaire Ille pour réaménager la cour selon ces principes d'occupation porteurs d'égalité.

Dans le cadre de l'écriture du document « programme type école », le service Programmation des investissements de la Direction des projets d'équipements publics de Rennes Métropole a mené fin 2018 avec la Direction Éducation Enfance de la Ville de Rennes, des ateliers de concertation qui ont fait émerger la problématique de l'occupation non-genrée des cours de récréation.

Ainsi deux cours de récréations ont été intégralement renouvelés dans ce sens durant l'été 2020 :

- **La cour de récréation de l'école élémentaire Ille** a été réaménagée à partir du choix de sortir le plateau sportif de la cour de récréation pour privilégier d'autres espaces comme des coins pour des jeux calmes et des espaces répondant au besoin de nature des enfants. Les espaces pour courir ou se défouler existent mais privilégient des jeux mixtes de type badminton.

- **L'aménagement de la cour de récréation de l'école Champion de Cicé** s'est effectué autour de la proposition de deux parcours : un parcours nature, permis par l'augmentation des surfaces végétalisées, et un parcours vélo, sinuant entre les différents mobiliers de jeux disposés sur une partie plus minérale. Ces parcours sont répartis sur l'ensemble de la cour, à proximité constante des espaces végétalisés. Le parcours vélo, prisé autant par les garçons que par les filles, constitue le fil structurant de la cour.

Le travail va se poursuivre avec les 2 équipes de maîtrise d'œuvre qui vont être retenues pour travailler sur la conception des 2 futurs groupes scolaires. Le jury s'est réuni en juillet 2019 et a proposé de retenir les projets du cabinet Bruno Mader Architecte pour le groupe scolaire Baud Chardonnet et le cabinet Tank Architectes associé au cabinet ALL (Agence Laurent Lagadec) pour le groupe scolaire Europe Rochester.

Projet thématique avec l'école Marie Pape-Carpantier

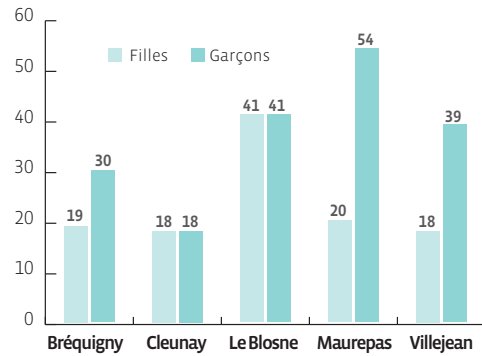
Dans le cadre du dispositif « Musique à l'école » du Conservatoire de Rennes : filles et garçons à l'unisson

Des élèves de deux classes de CM1/CM2 de l'école Marie Pape-Carpantier ont abordé la question de l'égalité et du respect entre les filles et les garçons par le biais du chant à travers les différentes époques, esthétiques et cultures (Berceuse pour rêver (Anne Sylvestre)- Did you ever see a lassie (trad écossais)- Racines (chant polyphonique de Serge Folie)- Pas d'Argentine (canon) - Vive le sport (Vincent Malone)- Because I am a girl (Jean Nô / Enfantastiques). La musicienne intervenante a noté une évolution dans l'ouverture aux autres.

Bilan sexué des 689 parcours de réussite éducative personnalisés mis en œuvre en 2019

Ces parcours ont été mis en place pour faciliter la réussite des enfants en difficulté et aider leurs familles. Chaque projet a des objectifs personnalisés visant à répondre aux besoins et attentes de l'enfant, âgé principalement entre 5 et 16 ans. Ce projet est co-élaboré par l'enfant lui-même, ses parents, les acteurs éducatifs en lien avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire de soutien du territoire. Parmi les 689 parcours de réussite éducative personnalisés, 298 accompagnements ont fait l'objet d'une coordination renforcée qui a bénéficié à 116 filles et 182 garçons avec un nombre plus important de garçons suivis sur les quartiers de Maurepas et de Villejean.

Répartition des 298 parcours coordonnés actifs par sexe et par quartier

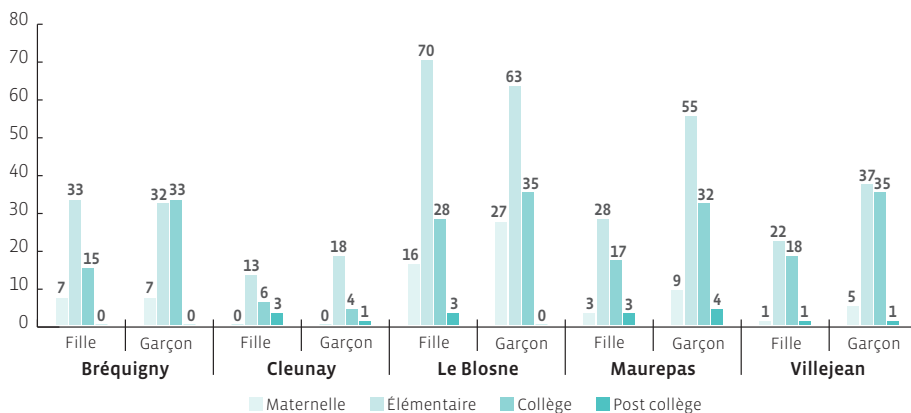


En 2019, les 3 principaux besoins concernent :

- le contexte familial de l'enfant (80 % avec des situations familiales de plus en plus complexes: précarité, isolement social, relation distante avec les institutions);
- le domaine scolaire (81 %);
- le manque de pratiques sociales (79 % : valoriser les compétences du jeune et son épanouissement via la fréquentation d'un centre de loisirs ou la pratique d'une activité socioculturelle ou sportive).

Le projet de réussite éducative vise à aider l'enfant à appréhender son environnement, quartier et ville (73 % des parcours), à favoriser son autonomie (57 %), à améliorer ses relations avec ses pairs (50%) mais également avec les adultes (42%). Il s'agit de coordonner les interventions des services sociaux, de santé, de soutien scolaire : travailleurs sociaux, médecins, psychologues, bénévoles...

Répartition des parcours de réussite éducative personnalisés par sexe, par niveau et par quartier



Associations

Le Fonds d'Aide à la Vie Associative

Questionnaire d'utilité sociale

Le Fonds d'Aide à la Vie Associative est un dispositif de soutien financier qui comprend, pour une partie, une aide au fonctionnement et pour une autre partie des aides aux projets. Sa partie fonctionnement est conditionnée à un questionnaire d'utilité sociale qui incite les associations à s'interroger sur leurs pratiques, notamment celles venant favoriser l'égalité femmes-hommes. Ce questionnaire intègre plus particulièrement la question suivante : Quelles pratiques et activités mettez-vous en place pour favoriser l'égalité femmes/hommes ?

Le 17 décembre 2020, La Ville de Rennes et le Mouvement Associatif Rennais ont invité les associations à venir en échanger. Ainsi, après un premier temps de bilan, les associations ont été invitées, avec l'aide d'Isabelle Éon, intervenante au sein de la société Oxalis, à réfléchir aux différents leviers permettant d'avancer sur l'égalité femmes-hommes. Une occasion également de venir témoigner de leurs actions.

Quelques exemples

Braise Tango – «Les femmes aussi mènent la danse»

Dans cette association, les femmes comme les hommes peuvent apprendre à guider la danse, contrairement aux formes plus traditionnelles de tango où ce sont les hommes qui, à la fois, invitent à danser et mènent la danse. Cette pratique n'est pas propre à Braise Tango, d'autres clubs à Rennes et ailleurs décloisonnent les rôles assi-

gnés aux deux sexes. Les femmes et les hommes apprécient cette pratique.

La Compagnie Combats ordinaires - «Le masculin l'emporte?»

L'écriture inclusive est systématiquement utilisée dans les communications de cette association qui envisage également de mettre en valeur le Matrimoine avec la réalisation de portraits de femmes remarquables.

Mosaïque Bretagne Maroc - «L'égalité porte ses fruits.»

Mosaïque Bretagne Maroc a mis en place la commission «femmes», qui garantit la présence d'administratrices dans le Conseil d'Administration. Cette commission organise des actions spécifiques au bénéfice de femmes éloignées de la vie associative et de la vie publique : ateliers santé, gymnastique, conférences. Ces actions ont porté leurs fruits et amènent certaines femmes à créer leurs propres associations. Un travail de déconstruction des stéréotypes est aussi mené vers les enfants sur la pratique du football par les filles, ceci en partenariat avec le Cercle Paul Bert.

Tandem pour l'emploi : «Tandem également dans les représentations»

Tandem pour l'emploi utilise systématiquement l'écriture inclusive et est attentive à alterner hommes et femmes dans les représentations de l'association dans les médias. Pour cette association, l'égalité femmes-hommes se construit dans les gestes du quotidien en s'interrogeant sur ses propres pratiques. L'association est sensibilisée aux discriminations dans le monde du travail.



L'association « Tandem – Un parrain pour l'emploi »

Solidarité et cohésion sociale

Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA

Les femmes représentent 53% des allocataires du RSA.

PAR LES RÉFÉRENT.ES RSA					
	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)	Isolés sans enfant	Isolés avec enfant(s)	TOTAL
Femme	144	655	708	1604	3 111
Homme	191	545	1862	159	2 757
TOTAL	335	1 200	2 570	1 763	5 868

Par rapport à l'année dernière, les femmes ont plus pris contact pour bénéficier d'un micro-crédit (elles étaient 261 en 2018/2019), mais en ont été moins bénéficiaires (38 en 2018/2019).

DOSSIERS MICRO-CRÉDIT				
	Contacts		Bénéficiaires	
	Total	Dont sans enfant	Total	Dont sans enfant
Femme	297	94	32	11
Homme	216	135	24	19
TOTAL	513	229	56	30

Par rapport à l'année dernière, les femmes ont plus pris contact pour ouvrir un dossier micro-épargne (elles étaient 21 en 2018), et en ont été plus bénéficiaires (5 en 2018 du fait que la micro épargne s'était mise en place en septembre).

DOSSIERS MICRO-ÉPARGNE				
	Contacts		Bénéficiaires	
	Total	Dont sans enfant	Total	Dont sans enfant
Femme	24	7	16	3
Homme	18	12	8	6
TOTAL	42	19	24	9

Logement locatif social

Le travail engagé sur la prise en compte de la lutte contre les violences faites aux femmes dans la politique logement Ville et Métropolitaine se poursuit :

- par un travail collaboratif sur les pièces nécessaires à l'attribution d'un logement social et sur la gestion des mutations pour faciliter l'accès au logement social de droit commun.
- par la prise en compte des violences intra familiales dans les critères du Relogement Social Prioritaire pour faciliter le relogement.
- Par la sensibilisation des professionnel.le.s sur la question des violences faites aux femmes, et par l'interconnaissance du réseau de lutte contre les violences intra familiales et les acteurs et actrices intervenant sur le logement.

Ainsi, en décembre 2019, la Direction Habitat Social de la Ville de Rennes a organisé, dans le cadre du groupe partenarial violences conjugales et logement, un temps de sensibilisation et d'in-

terconnaissance entre les différentes structures intervenant sur le logement (bailleurs sociaux, structures d'hébergement et d'accompagnement) et les services de la Justice (Parquet, Ordre des Avocats, associations d'aide aux victimes).

Des actions au sein des quartiers en Contrat de ville

Maurepas : une organisation territoriale partenariale

Depuis 2013, un groupe de travail interpartenarial nommé «Causette» réunit des professionnel.les de l'animation et du travail social du quartier, autour de la mise en œuvre d'actions en lien avec l'Égalité femmes/hommes (relations filles-garçons, éducation à la vie affective et sexuelle...).

On peut citer :

- *La projection-débat du film Guy Môquet* (sur les relations amoureuses) à la maison de quartier Bellangerais et au Clair Détour.
- *Les interventions sur l'égalité filles-garçons au collège des Gayeulles* par le Relais et Liberté Couleurs.
- *L'action sur les discriminations sexistes au lycée Chateaubriand* par la MJC Grand Cordel et Liberté Couleurs.
- *La réalisation d'un film sur l'identité et l'image des femmes* avec des lycéens et lycéennes de Coëtlogon par Zéro de Conduite, le Relais, Liberté Couleurs.

Zéro de Conduite

Projet d'affiche du film réalisé avec les lycéens de Coëtlogon.

Atelier sérigraphie avec l'intervenant Sardar Tokhi.



Dates du projet : Novembre 2018 février 2019 -
Restitution 29 mars 2019

Bréquigny : portraits de femmes

La MJC Maison de Suède, engagée aux côtés de la ville dans les Marches exploratoires, poursuit son travail de proximité avec les femmes du quartier Bréquigny à travers 2 entrées : l'accompagnement des dynamiques parentales via sa mission d'animation de l'espace parents de l'école J. Prévert, et la mise en valeur des parcours des femmes du quartier, trop souvent stigmatisées. Un travail documentaire a été mené avec une écrivaine et une photographe pour recueillir la parole de 9 femmes volontaires. Il a abouti au livre illustré « Portraits de femmes ». Une comédienne s'est ensuite emparée de ces écrits pour « faire valoir haut et fort la voix de ces femmes » au sein du quartier. Un premier pas pour soulever les représentations subies et s'affirmer en tant que femmes... de quartier.

Cleunay : un tournoi mixte et innovant « Balle aux pieds »

En mai 2019, suite aux constats par les professionnel·les du quartier d'une augmentation des propos sexistes, et de l'exclusion persistante des filles de certaines pratiques, le Cercle Paul Bert et des jeunes bénévoles du quartier, en lien avec les services de la Ville, ont organisé un tournoi mixte qui intégrait quelques différences avec le football : aucun gardien de but, des règles spécifiques, plusieurs cibles à atteindre, deux façons de gagner...

Cela a concerné 45 garçons et 30 filles, âgés entre 9 et 16 ans.

En parallèle, un atelier graff a été proposé pour sensibiliser à l'égalité filles/garçons.

« On joue pas souvent avec les filles. En cours d'EPS, c'est toujours d'un côté les filles, d'un côté les garçons. » UN COLLÉGIEN

« Je fais du foot en club et je suis dans une équipe que de filles. C'est mieux de jouer aussi avec des garçons ! » UNE COLLÉGIENNE

« C'est bien la balle aux pieds, ça change, mais bon je préfère les règles du foot car ça joue plus. Ça peut être bien pour les plus jeunes ou bien pour les jeunes de notre âge qui n'aiment pas le foot. » UNE HANDBALLEUSE DU CPB (16 ANS)



Le Blossne : « La cartographie des émotions »

C'est une action innovante par sa conception et sa mise en œuvre partenariale avec les acteurs et actrices du quartier. Afin de recueillir la parole des enfants et des jeunes, les membres du Groupe de Travail composé du CECLPN (Centre d'Éducation Citoyenne et de Loisirs de la Police Nationale), de l'antenne Sud Est de la Direction Éducation Enfance, du Service Prévention de la Délinquance Médiation, du Relais, de la Maison des Squares, de « Liberté Couleurs », d'« Espoir et Entraide Scolaire », de la Direction de quartier Sud Est et des parents d'élèves de l'école Volga, ont créé un outil d'expression des émotions sur l'espace public. Il s'agit de placer, sur la carte du quartier, un visuel correspondant à une émotion ressentie à partir de la question suivante : « je suis ? » (confiant·e, stressé·e, apaisé·e...), à un moment donné (jour ou nuit). Il ne s'agit pas de faire un diagnostic complet du vécu sur l'espace public mais de sensibiliser aux questions d'égalité, de faciliter l'expression de la parole des enfants et des jeunes sur le quartier, et d'investir les lieux identifiés lors des animations autour de l'outil.

Saint-Jacques-de-la-Lande : permanence du Planning familial 35

De janvier à décembre 2019, le Planning Familial 35 a réalisé 17 permanences, accueilli 41 personnes et contacté 40 personnes en dehors des permanences. Sur l'année, il a rencontré 297 personnes dont 216 au cours de ses différentes interventions sur ce territoire (réunions – animations pause-café – interventions au collège Jean Moulin – « Chapiteau Santé »).

Sport

La pratique du vélo

Le projet vélo initié en 2017 par le service Mobilité urbaine en lien avec l'association Roazhon Mobilité et le Contrat de Ville, est aujourd'hui pleinement investi par la direction des sports.

Le Projet Vélo femmes à Villejean

Suite à des constats d'une faible mobilité et pratique de vélo de certaines femmes du quartier de Villejean, un projet Vélo a été mis en œuvre avec comme objectifs :

- Développer l'autonomie et la mobilité pour les trajets quotidiens.
- Permettre l'émancipation et sortir de son foyer
- Avoir une activité de loisirs et un lieu d'échanges à proximité

Ainsi, un éducateur sportif de la Ville propose aux femmes du quartier, par l'intermédiaire des enfants qu'il encadre et du centre social, des séances d'apprentissage et de « remise en selle » de vélo. Un atelier de réparation est également proposé.

9 participantes étaient inscrites sur ce cycle qui a été interrompu par le confinement, mais lors des animations d'été, 7 femmes (sur 10 inscrites), ont pu s'initier au vélo sur la cour Kennedy. Pour fidéliser les femmes dans cet apprentissage, leurs jeunes enfants sont aussi accueillis sur ce site fermé et sécurisé.

Elles expriment le fait qu'elles « doivent faire quelque chose de leur vie » et « prendre du temps pour elle ».



Ce projet se fait en parallèle de séances multisport, sport santé, bien-être, pour les adultes. Actuellement 5 cours sont dispensés dans les 5 QPV. Ils mobilisent 30 adultes sur des créneaux composés majoritairement de femmes.

Sport activ'été 2020

La situation sociale (perte de revenus) et les contraintes sanitaires (limitation des déplacements et des départs en vacances) ont conduit à une augmentation de la population présente à Rennes cet été, notamment dans les Quartiers en Politique de la ville. De ce fait, des animations sportives éclatées en plein-air et sur l'espace public, pour tout public mais avec une attention particulière pour les 8-14 ans et plus particulièrement les filles, ont été proposées sur l'ensemble du territoire et particulièrement dans les 3 secteurs identifiés de Maurepas, Villejean/Cleunay et le Blossne/Bréquigny.

Dans ce contexte, une cinquantaine d'éducateurs sportifs et éducatrices sportives contractuelles ont été recrutés et une subvention exceptionnelle complémentaire de 61 156 € a favorisé une mobilisation plus importante des clubs sportifs (escrime, tir à l'arc, rollers, rugby...). Au total 25 spots sportifs ont été proposés en juillet et août. Sur l'ensemble de l'été la fréquentation a doublé en comparaison avec l'été 2019 avec un cumul journée de 5 000 passages. C'est près de 170 jeunes/jours de 8 à 14 ans qui ont fréquenté le dispositif, dont 35 % de filles.

Rennes à la mer et au vert

Ce dispositif existe depuis 1982. Il a pour objectif de mettre à disposition, des Rennaises et Rennais qui ne partent pas en vacances, des transports à destination de la mer et/ou de la campagne. Au total il y a eu 32 voyages organisés en juillet et août. 24 destinations programmées : Pornic, Nantes, Batz sur mer, La Gacilly, Caen...

- 3 414 billets vendus (2 515 femmes et 899 hommes) soit 73 % de femmes
- Tranches d'âges les plus représentées les 0-18 ans (20,1%) et les 61-70 ans (20,6%)
- Plus de 40% des billets vendus concernent des bénéficiaires de Sortir!

Culture et Matrimoine

Musée des beaux-arts

Entre janvier et juin 2020, le Musée des beaux-arts a proposé une programmation très féminine avec notamment l'exposition de Christina Kubisch, le film de Camille Bondon, le spectacle de théâtre l'éphémère Madame M, le yog'art de Cala. Sur la période plus spécifique de juin 2019 – juin 2020, le Musée des beaux-arts a développé une programmation exceptionnelle donnant une place de premier plan aux femmes avec son exposition d'été intitulée Créatrices, l'émancipation par l'art.

L'exposition Créatrices, l'émancipation par l'art, accompagnée de nombreuses visites.



Performances dans les salles de Soto Labor et Aminata Labor puis une autre de Fanny Gicquel.

Soto Labor et Aminata Labor - Lunettes modernes

Lunettes modernes est une performance pensée comme une exploration du sentiment de gêne. Soto et Aminata Labor y mêlent gestes et paroles pour interroger les relations entre sentiment d'inconfort et invisibilisation.

Fanny Gicquel - Crossroad 5p x 2p

Crossroad est une installation activée et habitée dans laquelle le geste performé est une extension sculpturale des objets qui la composent. L'interactivité entre les interprètes et les sculptures propose un rapport poétique aux notions de circulations et d'altérité.

Mardis de l'égalité

Dans le cadre des « Mardis de l'égalité », organisés par le Service culturel de l'Université Rennes 2, une visite de l'exposition « Créatrices – L'émancipation par l'art » est proposée au musée. Une occasion de découvrir la grande variété des œuvres des femmes insuffisamment exposées dans les collections muséales durant des siècles.



Les Mardis de l'égalité

Paviana Kibarreg

Artistes femmes à la force du pinceau

Projection du film : *Artistes femmes à la force du pinceau*.

Film de Manuelle Blanc

Marie-Jo Bonnet, co-auteure et conseillère historique

Production / diffusion : Ex Nihilo, ARTE France

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes : deux visites sur les artistes femmes au sein de la collection permanente. Le Musée des beaux-arts a enrichi sa collection permanente en faisant l'acquisition d'une œuvre d'Emilie Charmy, intitulée "Vue de Corse".



Dans le cadre de l'exposition "Étonnants donateurs", projection d'un film donnant la parole aussi bien aux femmes qu'aux hommes sur les donations faites au musée.

Le musée poursuit son engagement pour l'égalité femmes/hommes et va prochainement donner le nom de Marie Berhaut, ancienne directrice du musée de 1949 à 1968, à son auditorium.

Vues de l'exposition *Le plus tôt c'est deux jours mieux* de Seulgi Lee à La Criée centre d'art contemporain, 2019, photo : B. Mauras

La Criée centre d'art contemporain

Équité dans le soutien aux artistes (expositions, résidences, éditions et événements)

	Femmes	Hommes	Total
Expositions	5	2	7
Éditions	7	11	18
Résidences	4	2	6
Évènements	7	7	14
Totaux	23	22	45

Dans la continuité de l'exposition *At the Gates*, exposition collective d'artistes engagées en faveur des droits des femmes en 2018-2019, La Criée a programmé cette année deux expositions monographiques d'artistes femmes sensibles aux questionnements féministes :

Le plus tôt c'est deux jours mieux de Seulgi Lee (21 sept. au 17 nov. 2019).

L'artiste a rassemblé un ensemble d'œuvres nourries de collaborations, notamment avec une communauté de vannières icatèques au Mexique ou avec des potières de la région du Rif au Maroc. Les deux grands stables en métal peint (KUNDARI araignée et abeille) sont des représentations abstraites et géantes de sexes féminins qui convoquent les Sheela Na Gigs, sculptures médiévales représentant des déesses de la fertilité et d'autres motifs utilisés dans la peinture européenne de la préhistoire au néolithique. Seulgi Lee a également réalisé une vidéo intitulée *L'île*



aux femmes, tournée dans le Trégor en Bretagne. A l'occasion de son exposition, Lætitia Paviani, autrice, artiste, commissaire, critique et traductrice a été invitée. Le dimanche 17 novembre 2019, Seulgi Lee a réalisé une lecture – performance en public, intitulée Les onze mille vieilles qui prend la suite des Onze mille verges de Guillaume Apollinaire lui-même inspiré du mythe des Onze mille vierges raconté par Jacques de Voragine, dans une tradition des littératures érotiques, féministes et d'anticipation.

L'œuf pondu deux fois d'Éléonore Saintagnan (du 14 déc. 2019 au 23 févr. 2020)

Pour cette exposition, Éléonore Saintagnan a présenté une sélection de ses films dans des cabanes construites à partir de techniques et de matériaux glanés aux alentours, accompagné de poteries et autres objets fabriqués à la main. Parmi ses films, elle a projeté Une fille de Ouessant, tourné en Bretagne où elle mêle documents d'archives sur la vie des femmes sur l'île au début du XXe siècle et auto-fiction.





Sophia Rodriguez, Visite de travers, performance dans l'exposition L'œuf pondu deux fois d'Eléonore Saintagnan, La Criée centre d'art contemporain, Rennes, 2020.

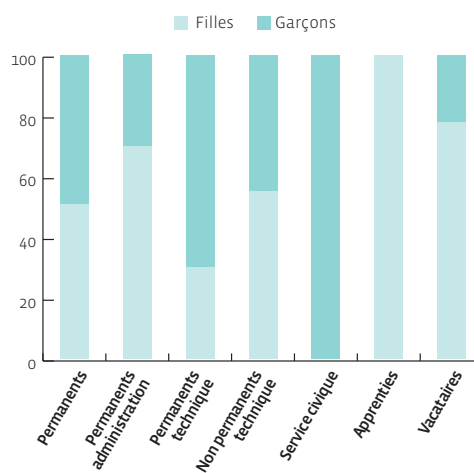
Dans le cadre de la programmation culturelle autour de son exposition, Saintagnan a invité l'artiste Sophia Rodriguez, qui est tout à la fois danseuse, circassienne, actrice et professeure. Ses performances sont des moments de rencontre loufoques et décalés avec le public, dans lesquels les codes de la bienséance, du spectacle et de la féminité sont battus en brèche. Le mardi 4 février 2020, elle a proposé une «visite de travers» de l'exposition L'œuf pondu deux fois, en collaboration avec Eléonore Saintagnan. Spécialement conçue pour les œuvres de l'exposition, la performance s'est doublée d'un questionnement burlesque, activement partagé avec le public, sur l'usage que nous faisons de nos corps et sur leurs interactions.

Opéra

L'Opéra porte une attention permanente aux questions d'égalité, notamment entre les femmes et les hommes. Les équipes ont conscience qu'elles doivent être force de propositions en ce domaine et qu'elles doivent s'investir dans les réseaux professionnels pour y parvenir, notamment via la formation. Et chaque année, le rapport d'activité de l'Opéra présente un décompte précis pour l'équipe permanente et les artistes invité-es. L'équipe permanente est composée de 33 salarié-es permanent-es, représentant 32,5 ETP, répartie en cinq missions principales. L'analyse sexuée des effectifs montre que si cette direction affiche

un nombre de permanent-es à parité, la répartition par métier (65 % de femmes dans le secteur administratif et 34 % dans le secteur technique) n'inverse pas totalement la traditionnelle tendance. À noter néanmoins une présence paritaire dans les non-permanent-es techniques, ainsi que le fait suivant : 100 % des services civiques sont des hommes et 100 % des apprenties sont des femmes.

Toute analyse sexuée est précieuse pour engager des axes de progrès objectifs.

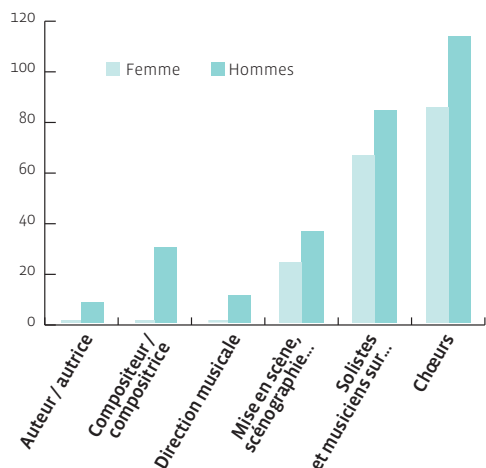


Les artistes invité-es

La répartition sexuée de l'équipe artistique hors orchestre en fosse montre une situation insatisfaisante pour ce qui concerne les autrices, les compositrices et la direction musicale avec une nette différence entre les femmes et les hommes pour ce qui concerne les compositeurs et compositrices. Le poids de l'histoire et la formation en sont des causes principales. L'Opéra participe au groupe de travail des Forces musicales (syndicat employeur pour les opéras et les orchestres) pour améliorer ce point et l'on peut noter que la saison prochaine un concert de l'Orchestre National de Bretagne sera dirigée par une femme. Côté formation, l'Opéra entretient des liens étroits avec les conservatoires nationaux de Paris et de Lyon.

Les chiffres sont très différents pour le reste de l'équipe artistique :

- Mise en scène et scénographie : 40 % de femmes ;
- Chœur : 43 % de femmes ;
- Et solistes et musicien-nes sur le plateau : 44 % de femmes.



Matrimoine

Rencontre avec HF Bretagne au Musée des beaux-arts

D'hier à aujourd'hui, quelle place pour les femmes dans la création artistique ?

HF Bretagne agit pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture. Un axe fort traverse l'ensemble de son travail,

la question du Matrimoine. Le Matrimoine est constitué de la mémoire des créatrices du passé et de la transmission de leurs œuvres. L'égalité entre femmes et hommes nécessite une valorisation de l'héritage des femmes. Que s'est-il passé pour que notre Matrimoine disparaisse ? Quels en sont les enjeux ? Comment se le réapproprier ?



Développement de la rubrique Matrimoine de Wiki Rennes

La prégnance de la question du Matrimoine a donné naissance à l'expansion de la rubrique Matrimoine de Wiki Rennes. Nous sommes passés de 33 à 122 articles !!! Une catégorie spéciale «Voies portant un nom de femmes» permet de découvrir toutes les femmes mises à l'honneur dans la ville de Rennes. Tous ces éléments sont à retrouver en ligne sur <http://www.wiki-rennes.fr> > Onglet «Histoire et mémoire» > Matrimoine.

Tapez une dénomination ci-dessous, vous y êtes !

A	Allée Adèle de Bretagne - Marie et Simone Alizon - Rue Marie et Simone Alizon - Promenade Marie Allo - Marion du Faouët - Suzanne LenqlenAmbroisine Garnier-Leray - Rue Julie d'Angennes - Place Susan B. Anthony - Rue Aimée Antignac - Antoinette Caillot - Boulevard Jeanne d'Arc - Allée Florence Arthaud - Place Lucie et Raymond Aubrac - Rue Raymond et Lucie Aubrac - Avenue Charles et Raymonde Tillon
B	Rue Barbara - Rue Victor et Ilona Basch - Jardin Simone de Beauvoir - Place Simone de Beauvoir - Square Marie Bérenger - Allée Marie Berhaut - Square Sarah Bernhardt - Promenade Hélène Bertaux - Rue Louise de Bettignies - Passage Rosa Bonheur - Rue Hélène Boucher - Mail Louise Bourgeois - Rue Cécile Brunschvicg
C	Esplanade Julie-Rose Calvé - Rue Madame du Campfranc - Mail Anne Catherine - Rue Edith Cavell - Square Claire et Guy Champollion - Chantal Connan - Charlotte Delbo - Place Jeanne Chauvin - Rue Marie-Louise Chevrel-Bodin - Jardin Anne Cogné - Rue Colette - Colette Cosnier - Promenade Renée Conan - Passage Anita Conti - Allée Colette Cosnier - Rue Jeanne Couplan - Rue Pierre et Marie Curie
D	Promenade de la Dame Julienne - Rue des Dames - Rue Alexandra David-Néel - Passerelle Adèle Denys - Rue Jeanne Deroin - Place Christiane Desroches Noblecourt - Promenade Madeleine Desroseaux - Rue Marie Dorval - Jardin Juliette Drouet - Avenue Germaine Dulac - Square Anjela Duval - Danielle Casanova
E	Rue Françoise Elie - Elise Déroche - Emma Herland - Allée Ermengarde d'Anjou
F	Allée Marion du Faouët - Rue de la Fée Viviane - Rue Zénaïde Fleuriot - Rue Raymonde Foreville - Rue Marie de France - Françoise Héritier - Rue Gisèle Freund
G	Rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz - Jardin Sophie Germain - Rue Olympe de Gouges - Avenue de Grignan - Allée Jeanne Guillon

H	Rue Geneviève d'Haucourt - Hubertine Auclert
J	Rue Yvonne Jean-Haffen - Jeannette Guyot - Irène Joliot-Curie - Rue Jeanne Jugan
L	Rue Marie et Pascal Lafaye - Allée Aline Landais - Promenade Marie Laurencin - Allée Jeanne Laurent - Rue Nathalie Lemel
M	Rue Jeanne Malivel - Place Marie Marvingt - Rue Marçais Martin - Rue Élixa Mercœur - Rue André et Yvonne Meynier - Groupe scolaire Louise Michel - Rue Sophie Michel - Passerelle Alice Milliat - Square Simone Morand - Rue Émilienne Moreau-Évrard - Rue Berthe Morisot - Jardin Louise Ménard - Marie-Claude Vaillant-Couturier
N	Natalie Lemel - Rue Aurélie Nemours - Allée Marthe Niel - Allé Marie Noël
O	Rue Micheline Ostermeyer
P	Rue Gina Pane - Place Marie Pape-Carpantier - Elisa Napoleone Baciocchi - Élisabeth Vigée-Le Brun - Paulette Nardal - Pauline de La Choüe de la Mettrie - Allée Edith Piaf - Place Thérèse Pierre - Rue Christine de Pisan - Assia Djebar - Adrienne Bolland - Sainte Anne - Sylvie Béguin - Mail Germaine Poinso-Chapuis - Rue Renée Prévert - Rue Herminie Prod'homme - Alice Guy-Blaché - Jeanne Brémontier - Paria Korigan - Promenade Odette du Puigaudeau
R	Rue Andrée Récipon - Avenue Jacqueline de Romilly - Rosa Luxembourg - Rose Valland - Rue Clémence Royer - Madeleine Brès - Madeleine Pelletier
S	Allée Sainte Marie - Allée Sainte-Sophie - Rue George Sand - Rue Berthe Savery - Square Séverine - Square Odette Séveur - Boulevard de Sévigné - Rue Marthe Simard - Sœur Emmanuelle
T	Square Anne-Marie Tanguy - Avenue Germaine Tillion - Rue Elsa Triolet - Allée Flora Tristan - Passage Tristan et Iseult
V	Rue Angèle Vannier - Rue Clotilde Vautier - Violette Jacquet-Silberstein - Rue Andrée Viollis - Nouvelle proposition de voie portant un nom de femme
W	Allée Simone Weil - Allée Louise Weiss
Y	Promenade Marguerite Yourcenar - Yvette Chassagne
Z	Place Clara Zetkin

Inauguration à Rennes du passage Antoinette Caillot

Antoinette Caillot, a fait l'objet de critiques très virulentes. Elle a dirigé, au moment du procès de Rennes, le seul des 4 quotidiens rennais qui soit dreyfusard. Ce qui fait incontestablement d'elle une de ces femmes qui, selon les mots de Michelle Perrot, surent en leur temps « surmonter ce qu'était à leur époque la destinée normale d'une femme ». Les journaux nationaux vont saluer son courage, et son journal « L'avenir de Rennes » sera reconnu comme la section rennaise de la ligue des Droits de l'Homme. Le passage qui permet de relier la rue du Pré Pervé à la rue Thiers a été baptisé en son honneur le 21 septembre 2019.



Stéphanie Prou / Rennes Ville et Métropole

Inauguration du Passage Antoinette Caillot le 21 septembre 2019, en présence du petit fils du capitaine Dreyfus, Charles Dreyfus et André Hélard.

Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche

Attribution, au titre du dispositif des Aides à l'installation scientifique (AIS)

- 33 000 € à Cassandre Quinton, chargée de recherche CNRS au laboratoire ISCR. Cassandre Quinton a obtenu en 2004 le prix de la vocation scientifique et technique en faveur des jeunes filles et a œuvré de 2004 à 2018 à l'organisation d'événements pour susciter des vocations scientifiques chez les jeunes filles («Elles bougent» – lycées Joliot-Curie et Chateaubriand) et à la 4^e édition des Sciences de l'ingénieur au féminin (24/11/16 - lycées Joliot-Curie et Chateaubriand).
- 10000€ à Valérie Gares, maîtresse de conférences à l'INSA. Valérie Gares est membre de la commission parité de l'IRMAR, qui a pour objectif de proposer des mesures concernant la représentation des femmes dans les activités scientifiques du laboratoire et dans les procédures de recrutement.

Organisation de conférences et de colloques

- Soutien à la 3^e édition des conférences «Women in Number Europe» du 26 au 30 août 2019, dont l'objectif était d'attirer les femmes vers les disciplines scientifiques.
- Soutien à l'organisation du colloque ISIGENRE, sur le thème «Ignorance scientifique, ignorance de genre? La construction genrée des problèmes de santé publique» – colloque initialement prévu en octobre 2020. Ce colloque porté par le laboratoire ARENES est international et interdisciplinaire. Il est organisé dans le contexte de la prise de conscience, par les pouvoirs publics, que l'administration des soins n'échappe pas aux rapports sociaux de genre et, de ce fait, n'est pas exempte des rapports de domination entre les professionnel·les de santé et les patient·es sur la question des actes sexistes durant le suivi gynécologique et obstétrical. Il a pour objectif de développer une dimension comparative internationale et de favoriser le dialogue scientifique interinstitutionnel et interdisciplinaire. Il rassemble des chercheurs et chercheuses relevant notamment de la science politique, socio-

logie, gender studies, sciences de l'information et de la communication. Son ambition est de bâtir un réseau de recherche international autour des problèmes de santé publique sous l'angle du genre et ceci dès leur émergence. Ce colloque a été reporté au 1^{er} semestre 2021 mais la subvention a été attribuée en mars 2020.

- Soutien à l'organisation du colloque FEMREX, «Les femmes contre le changement? Engagements féminins entre conservatisme, réaction et extrémisme en Europe (fin XVIII^e - XXI^e siècle)» prévu initialement les 12-13 mars 2020 et à ce jour reporté.

Végétalisation et égalité femmes-hommes

La mission Égalité et la Direction des Jardins et de la Biodiversité soutiennent la recherche d'Elisa Koerner, dans le cadre d'une thèse débutée en janvier 2020 qui porte sur la façon dont l'action publique articule ses politiques de végétalisation des villes et d'Égalité femmes-hommes. C'est une analyse comparative avec les villes du Mans et de Strasbourg. Cette recherche est menée en partenariat avec la SCOP Aubépine, l'Université Rennes 2 et le laboratoire ESO. Sont particulièrement étudiés, l'intégration de cet enjeu dans la conception, la production et la gestion des espaces publics végétalisés ainsi que l'impact de sa mise en œuvre sur les pratiques professionnelles des agent·es dans les 3 villes retenues.

Aménagement et espace public

Pour un aménagement non-genré

Une avancée dans l'approche intégrée

En octobre et novembre 2019, cinq élèves de l'INET (Institut National des Études Territoriales) ont mené une étude au sein de la collectivité sur l'aménagement non-genré des espaces publics et notamment des cours d'école. Un séminaire de sensibilisation a été organisé. Des préconisations recensées dans un guide référentiel ayant pour objectif d'intégrer la question du genre dans les aménagements ont été partagées avec les équipes d'animation.

La prise de conscience qu'une politique pensée «neutre» peut renforcer les divisions et induire des désavantages pour les femmes, a permis de créer au sein de la collectivité un groupe de travail interdisciplinaire, piloté par le directeur général adjoint du pôle Solidarité – Citoyenneté – Culture qui regroupe, pour la première fois, les directions et services suivants :

Direction des Projets d'Équipements Publics, Direction des Jardins et Biodiversité, Direction des Espaces publics et Infrastructure, Direction des Ressources Humaines, Direction Éducation Enfance, Direction des Sport, Direction Association Jeunesse Égalité.



Catherine Péron - VDR

Sont actuellement prévues ou en cours :

- la réalisation par quartier, d'une cartographie des points sensibles à partir d'une grille d'observations intégrant une approche genrée.
- des formations spécifiques par direction, adaptées aux besoins des différents postes de travail.
- la capitalisation des expériences.

Les toilettes publiques

L'existence de toilettes publiques conditionne la présence des femmes sur l'espace public. C'est une thématique dont s'est emparé le Comité Consultatif Égalité femmes-hommes tout au début du précédent mandat dans le cadre du Budget Participatif. Depuis fin mai 2020 (date initiale repoussée du fait du confinement) et jusqu'à la mi-octobre, un urinoir féminin est positionné sur le Mail François Mitterrand du jeudi après-midi au samedi matin. Une évaluation de cette expérimentation basée sur l'observation aura lieu sur 4 soirs. Il existe sur Rennes 78 sanitaires publics et la construction de 15 autres toilettes publiques est prévue dans les 3 prochaines années.

2020

- toilettes sèches
1 rue Charles géniaux

2019

- Parc Saint Cyr – MJC
3 rue Louis Guilloux
- Salle de la cité
Rue Saint Louis
- Prairies St Martin : toilettes sèches
Canal St Martin (au niveau du 50)
- Baud-Chardonnet : toilette sèche
- Baud-Chardonnet niveau Jeux : toilettes sèches
Les plages de Baud

2018

- Pas de nouvelles toilettes mais des rénovations



Franck Hamon

Urinoir femmes - mail François Mitterrand

Économie et emploi

La mobilisation des entreprises

Commande publique

La mobilisation des entreprises via la commande publique dans le cadre de l'élaboration du Schéma de promotion des achats responsables (SPAR), s'est fait par le biais d'une clause "Égalité Femmes-Hommes et lutte contre les discriminations" qui a été intégrée dans les marchés publics. Dans un premier temps, il est proposé aux entreprises de remplir un mini-questionnaire sur leurs pratiques en matière de promotion de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de non-discrimination. Les secteurs d'intervention et les actions en lien avec l'Égalité femmes/hommes, cités par les entreprises sont :

- Le recrutement (rédaction des offres de recrutement non-genrée),
- L'organisation et les conditions de travail (acceptation systématique du télétravail pour toute la durée de la grossesse, état des lieux sur les conditions de travail des femmes notamment des techniciennes au sein des Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail, mise en place d'un congé parentalité pour les pères d'une durée de 28 jours supplémentaires),
- Le management,
- L'égalité salariale et l'évolution de carrière,
- L'affichage,
- La mise en place de groupe d'écoute / cellule d'alerte, la sensibilisation et l'observation interne de l'Égalité,
- La participation des entreprises à des réseaux d'entreprises sur le sujet de l'Égalité,
- La signature de chartes,
- Les exigences vis-à-vis des prestataires.

Soutien à la création et à la reprise d'entreprises

Dans le cadre de la stratégie 2019-2021 de soutien à la création et à la reprise d'activité, la Direction de l'Économie de Rennes Métropole maintient l'attention particulière portée à certains publics cibles dont les femmes. Il apparaît en effet qu'elles sont moins nombreuses que les hommes à accéder au statut de cheffe d'entreprise et des actions concrètes existent pour lever ces freins. Par exemple, des dispositifs spécifiques de garantie bancaire sont proposés par France Active Bretagne, des actions de financement participatif

sont dédiées à l'entrepreneuriat féminin, par l'association Les cigales de Bretagne. Durant l'hiver, le dossier réalisé dans le Rennes Métropole Magazine a mis en valeur différents portraits d'entrepreneur-es en veillant à souligner les parcours féminins autant que masculins.

Rennes Métropole

metropole.rennes.fr **magazine** déc. 2019 - jan. 2020 #45



REPORTAGE

À la découverte du fonds photo des Champs libres

AMBITIONS COMMUNES

Terres de sources : plus écolo, l'eau!

PATRIMOINE & HISTOIRE

Il y a cent ans, le premier Noël de paix

Pour l'association Entreprendre au Féminin Bretagne, les freins subjectifs le plus souvent exprimés par les femmes accompagnées pour s'engager dans un parcours entrepreneurial sont le manque de confiance en elles, une relation singulière «au risque, à l'échec et à l'argent», une assignation de rôle au sein de la famille, un manque de réseau professionnel.

Toutes les conventions de partenariat et de financement ont intégré la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Progressivement, il est prévu d'avoir recours à des exigences en termes d'indicateurs précisés dans les conventions et dans les bilans demandés aux partenaires: ADIE 35 - Initiative Rennes - Salon Entreprendre dans l'Ouest - Présol - BGE 35 - Pépite - France Active Bretagne - Réseau Entreprendre - Élan Créateur - Les Cigales - Élan Bâtitisseur - Entreprendre au féminin.

Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

En 2019, dans le dispositif du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) qui a pour objectif d'assurer un accompagnement personnalisé vers l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, 49,9 % des 972 personnes accueillies, étaient des femmes. Au sein des différentes offres, elles représentaient :

- 54,34 % des personnes inscrites dans les étapes de parcours
- 49,62 % des personnes en sorties pour emploi et formation qualifiante
- 55,44 % des personnes en Demande d'Emploi Longue Durée
- 25,13 % des personnes de moins de 26 ans
- 62,24 % des personnes de 26/44 ans

- 44,85 % des personnes de 45/54 ans
- 66,67 % des personnes de plus de 60 ans
- 49,31 % des personnes de RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur et travailleuse handicapé-e)
- 53,25 % des personnes MAE (médiation active dans l'emploi)

Le recours en clauses sociales

Comme en 2017 et 2018, les clauses d'insertion ont peu bénéficié aux femmes en insertion. On compte 18% de femmes en 2019 (en 2018, 16% de femmes équivalent à celui de 2017). Les femmes sont majoritairement sur des marchés de services (propreté par exemple) et beaucoup moins sur des marchés de travaux.

L'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les 3 collectivités

Former et sensibiliser les agent-es à l'égalité professionnelle et aux enjeux de la mixité femmes-hommes

Les Cafés Égalité

Les Cafés Égalité, c'est quoi ? Ce sont des temps d'échange informels sur les questions d'égalité femmes-hommes, une opportunité de mieux connaître les actions menées par nos collectivités et de rencontrer les agent-es investi-es volontairement sur ce sujet.

Le second Café Égalité organisé par la DRH, le 24 septembre 2019, fut l'ultime occasion de décou-

vrir l'exposition «*Créatrices! – L'émancipation par l'art*» dans le cadre d'une visite guidée, à quelques jours de la fin de l'exposition proposée par le Musée des beaux-arts.

Ce Café Égalité a réuni 25 agent-es, 14 femmes et 11 hommes.

Café Égalité au Musée des beaux-arts



Une poursuite de l'engagement dans Capital Filles



En 2019, 14 agent-es de nos trois collectivités se sont inscrites en tant que marraines Capital Filles sur l'Académie de Rennes : 10 marraines à Rennes Métropole pour 10 filleules ; 4 marraines à la Ville et au CCAS de Rennes pour 5 filleules (soit 23,3% des marraines de l'Académie).

Le rôle des marraines est d'éclairer les choix d'orientation de lycéennes en filières professionnelle et technologique grâce à leur expérience et la mise à disposition de leur réseau professionnel. L'objectif est de lever les barrières des métiers assignés et de renforcer l'estime de soi.

La participation du service Imprimerie à la Semaine de la mixité 2019



L'association We Ker (Mission locale du Pays de Rennes), partenaire de la DRH sur la question de la mixité professionnelle, a organisé la Semaine de la mixité, du 2 au 13 décembre 2019 avec l'objectif de permettre aux participant-es d'oser réaliser leur projet professionnel.

Lors du Rallye des métiers, de nombreux-es professionnels-les ont accepté d'accueillir des personnes en recherche d'emploi ou en réorientation pendant des temps d'échange d'une heure. Les participant-es, à 78% des femmes, ont ainsi pu découvrir différents secteurs et environnements professionnels dans une atmosphère ouverte et conviviale.

Le service Imprimerie des trois collectivités a participé à cette action sur la thématique «Je veux créer, fabriquer» les 3 et 4 décembre 2019, en faisant une présentation concrète des métiers de l'impression et de la reproduction graphique. 12 femmes ont participé à la visite du service Imprimerie.

Les volontaires de Service civique en confinement face au quiz Égalité femmes-hommes

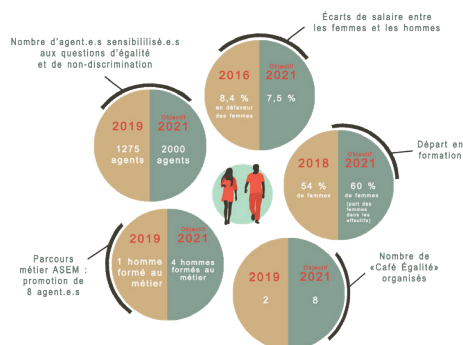


Dorian LePage

Le confinement a perturbé les missions de terrain des volontaires en Service civique accueilli-es dans les trois collectivités, qui se sont formé-es aux questions d'égalité femmes-hommes par le biais du quiz Égalité proposé par la DRH.

Quiz «Égalité» Service civique

Égalité et lutte contre les discriminations : une page Intranet totalement rénovée



Le 13 janvier 2020 a été mise en ligne la nouvelle page de l'Intranet dédiée à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations. Elle propose aux agent-e-s, trois niveaux d'implication sur ces thématiques, de l'information à la contribution et à l'action avec de l'infographie, des documents associés, des liens vers la presse et les actualités internes, de l'information actualisée sur Discrim'alerte et les coordonnées de partenaires extérieurs.

Une dynamique collective pour l'évaluation du label «Égalité professionnelle» par l'AFNOR







L'évaluation intermédiaire du label «Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes»,

détenu par la Ville et le CCAS depuis 2008, et par la Métropole depuis 2014, a été réalisée du 10 au 14 février 2020 par un auditeur, mandaté par l'AFNOR.

L'évaluation quantitative des actions menées en faveur de l'égalité professionnelle a été enrichie par des échanges avec des professionnel·les de

la piscine de Bréquigny, de l'EHPAD Gaëtan Hervé, de la Direction de la police municipale, de la Direction des jardins, de la chargée d'animation de la politique d'achats, du directeur du Pôle solidarité citoyenneté culture. Cela crée une dynamique partagée pour l'amélioration progressive des actions en faveur de l'égalité.

7 axes

- 1 **Former et sensibiliser les agent·es et les partenaires à l'égalité professionnelle femmes/hommes** 
- 2 **Renforcer l'égalité en matière de statuts et de rémunération** 
- 3 **Développer la mixité au sein de nos organisations** 
- 4 **Assurer l'égalité dans les parcours professionnels** 
- 5 **Favoriser la conciliation entre vie privée et vie professionnelle** 
- 6 **Renforcer l'égalité en matière de santé et de qualité de vie au travail** 
- 7 **Lutter contre les discriminations et contre les violences sexistes** 

Lutter contre les comportements sexistes et les violences sexuelles au travail

La formation du comité de suivi Égalité professionnelle à la question des violences sexistes et sexuelles au travail



Le 31 janvier 2020, la DRH a organisé une formation aux violences sexistes et sexuelles au travail à l'attention de 11 agent·es du comité de suivi «Égalité professionnelle» (2 hommes

et 9 femmes), animée par l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (Paris), adaptée au droit de la fonction publique. Cette formation est également programmée pour des professionnel·les volontaires de la DRH en 2021. L'objectif de cette démarche de formation conjointe, agent·es du comité de suivi et agent·es de la DRH, est de pouvoir, à la suite de ce temps de culture commune, co-construire et proposer une formation sur la question des violences sexistes et sexuelles à l'ensemble des agent·es des trois collectivités (obligation prévue par la loi n°2019-828 du 6 août 2019).

Pendant le confinement, une information des agent-es sur les numéros d'urgence contre les violences faites aux femmes

Une FAQ spécifique et accessible à tout agent-e, a été diffusée avec les principaux numéros d'alerte et de soutien aux victimes, ainsi que des informations sur le dispositif d'alerte local «Porteurs de paroles» et sur le site gouvernemental permettant des signalements en ligne de violences conjugales et sexuelles (<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>).



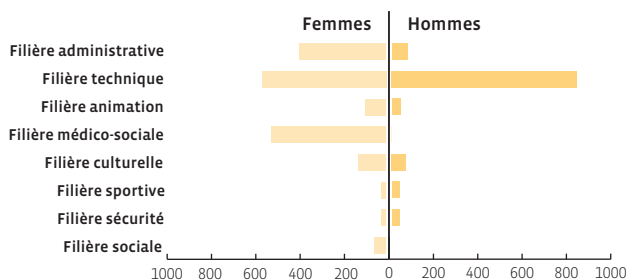
Renforcer l'égalité en matière de statuts et de rémunération

Répartition des agent-es par filière

A la Ville de Rennes

Soit :

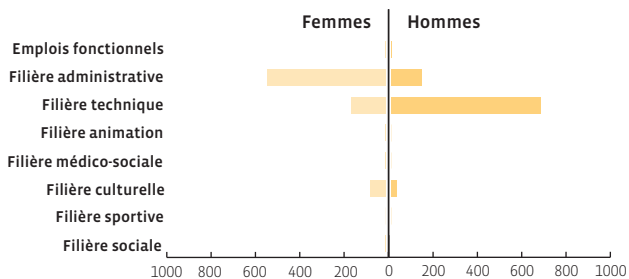
	Total	%
Femmes	1 781	62 %
Hommes	1 107	38 %
Total	2 888	



A Rennes Métropole

Soit :

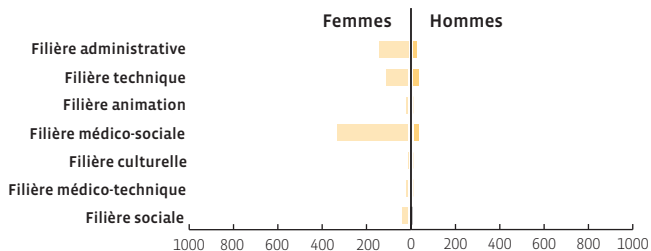
	Total	%
Femmes	772	48 %
Hommes	840	52 %
Total	1 612	



Au CCAS de Rennes

Soit :

	Total	%
Femmes	584	90 %
Hommes	62	10 %
Total	646	



Développer la mixité au sein des services

Des avancées sur les vestiaires femmes-hommes pour faciliter des recrutements mixtes dans certains services

A la Direction des jardins et de la biodiversité, l'équipe Longchamps dispose désormais de nouveaux vestiaires. Les travaux ont démarré fin 2019 pour l'équipe Villeneuve, et début 2020 pour l'équipe Oberthür. Pour le magasin de la Direction des moyens et des achats, le projet d'un vestiaire femmes, avec douche et sanitaires, est inscrit au planning des travaux 2020.

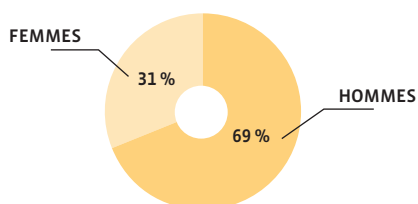


Vestiaires

Recrutement des jeunes pour compléter les besoins de personnels pendant les vacances d'été 2020 (Ville, Métropole et CCAS)

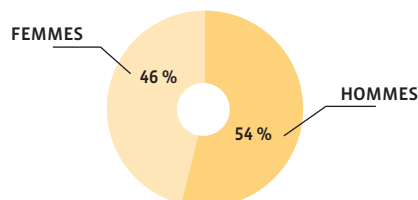
Sur 1 102 candidatures pour les «emplois d'été», il y a eu 765 candidatures d'hommes (69,4%) et 337 candidatures de femmes (30,6%).

Répartition par sexe des candidatures reçues

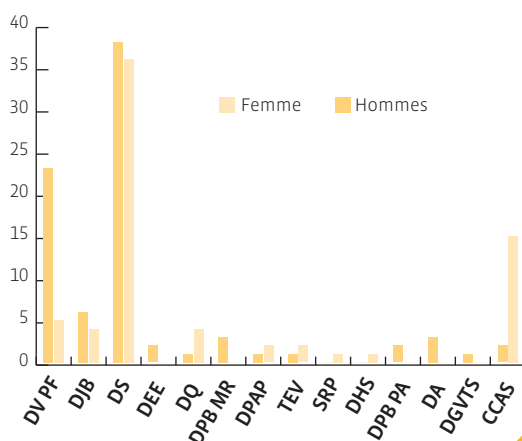


Parmi les candidat.e.s, 83 hommes (54,2%) et 70 femmes (45,8%) ont été recrutés.

Répartition globale par sexe des personnes recrutées



Certains recrutements de l'été 2020 n'ont pas été mixtes : à la Direction des bâtiments et à la Direction de l'assainissement (3 hommes uniquement pour chaque). On constate toujours des difficultés à recruter des femmes à la Direction de la voirie (23 hommes et 5 femmes), notamment faute de vestiaires femmes (projet de création en cours 2020/2021). Et des difficultés à recruter des hommes au CCAS (15 femmes et 2 hommes). En revanche, les recrutements à la Direction des sports cette année sont assez mixtes (38 hommes et 36 femmes). De même qu'à la Direction des jardins et de la biodiversité (6 hommes et 4 femmes).



Recrutement des volontaires de Service Civique 2019/2020

En 2019, 24 volontaires de Service Civique ont été recruté-es (17 filles et 7 garçons) pour des missions nombreuses et variées, en lien direct avec les habitant-es : valorisation du tri des déchets, animation dans les EHPAD, promotion du lien social par le sport, mise en place d'actions pour un public en errance, promotion de l'accès aux droits des jeunes, valorisation du développement durable dans les écoles, promotion de l'offre culturelle rennaise sur le territoire...



Catherine Péron / Rennes Ville et Métropole

Service Civique

Assurer l'égalité dans les parcours professionnels

La répartition des agent-es par catégorie d'emploi

À la Ville de Rennes :

	Femmes	Hommes	Total	% de femmes
A	203	86	289	70 %
B	201	125	326	62 %
C	1 377	896	2 273	61 %
Total	1 781	1 107	2 888	

À Rennes Métropole :

	Femmes	Hommes	Total	% de femmes
A	260	200	460	57 %
B	198	209	407	49 %
C	314	431	745	42 %
Total	772	840	1 612	

Au CCAS de Rennes :

	Femmes	Hommes	Total	% de femmes
A	82	11	93	88 %
B	39	8	47	83 %
C	463	43	506	92 %
Total	584	62	646	

Bénéficiaires d'un avancement de grade ou d'une promotion interne

	Femme	% F	Homme	Total
Avancements Grade	299	65%	155	454
Nomination stagiaire suite à concours	38	69%	17	55
PI au choix	14	32,55%	29	43
PI examen pro	5	62,5%	3	8
Total	356		204	560

L'accès aux postes de direction

Au 31/12/2019, 2 postes étaient occupés par des femmes sur un total de 5 emplois au sein de la direction générale. L'une de ces femmes a été nommée Directrice Générale Adjointe en 2019 (contre

3 hommes directeurs généraux adjoints). En proportion, l'équilibre femmes-hommes au sein des emplois de directions des trois collectivités est de 50%, sachant qu'une femme est Directrice Générale des Services.

Une nouvelle aide à la mobilité interne des agent-es : les ateliers Conseil RH



Pour favoriser la mobilité interne de leurs agent-es, les trois collectivités rendent également possibles des stages d'observation. Ces stages dans les services, d'1 à 2 jours, ouverts tant aux femmes qu'aux hommes tous services confondus, ont pour objet de permettre la découverte concrète de l'environnement professionnel et des missions de certains métiers. En 2019, on décompte 8 stages d'observation réalisés par 3 hommes et 4 femmes.

La politique de formation

En 2019, le plan de développement des compétences (plan de formation) des trois collectivités a intégré des formations liées à l'égalité femmes/hommes et à la lutte contre les discriminations.

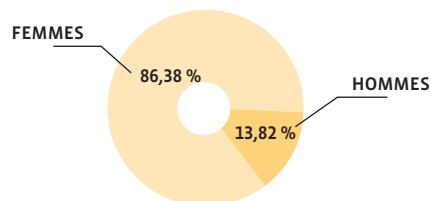
Plus de 190 agent-es ont été formé-es à la lutte contre les discriminations (la Direction de la police municipale et du domaine public, la Direction de l'assainissement et des agent-es de la Direction association jeunesse et égalité). Au 31/12/2019 : 1 225 agent-es au total ont assisté aux sessions de formation «Vivre ensemble avec nos différences». En 2019, un homme a été admis dans la promotion de 8 agent-es qui a suivi une formation au métier d'agent-e spécialisé-es des écoles maternelles (ASEM) et a obtenu le CAP Petite enfance. À l'horizon 2021, la mission Formation se donne pour objectif de former 4 hommes à ce métier très féminisé.

Favoriser la conciliation entre vie privée et vie professionnelle

Répartition des agent-es à temps partiel

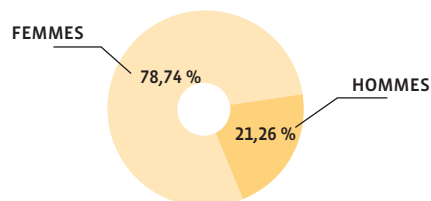
À la Ville de Rennes

Agents à temps partiel		
Femmes	Hommes	Total
577	91	668



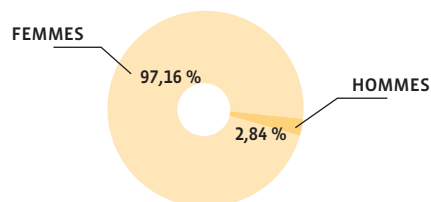
À Rennes Métropole

Agents à temps partiel		
Femmes	Hommes	Total
200	54	254



Au CCAS de Rennes

Agents à temps partiel		
Femmes	Hommes	Total
137	4	141



En matière de poste à temps non-complet :

- A la Ville de Rennes : 85,16% de femmes
- A Rennes Métropole : 60% de femmes
- Au CCAS de Rennes : 75% de femmes

En 2018, le souhait de mieux concilier vie professionnelle/vie personnelle était présenté comme la 3^e motivation à l'exercice du télétravail.

Répartition des agent.es en télétravail

Fin 2019, on a pu dénombrer 139 télétravailleur-ses régulier-ères et 174 télétravailleur-ses ponctuel-les. Soit un total de 313 agent-es (contre 183 en 2018, soit + 71%), dont 220 femmes et 93 hommes, soit 70,28 % de femmes (contre 73,7% en 2018).

Renforcer l'égalité en matière de santé et de qualité de vie au travail

Pourcentage des femmes parmi les agent-es en reclassement et en mobilité accompagnée pour d'autres raisons

En 2019, 137 agent-es ont été accompagné-es par la mission Parcours professionnels dans le cadre d'une reconversion pour raison de santé. Il y avait :

- 114 femmes, dont 110 agentes de catégorie C
- 23 hommes, tous en catégorie C

83,2 % des agents en reconversion étaient donc des femmes

Cette même année, 11 agent-e-s sont sorti-es de ce dispositif d'accompagnement à la réorientation professionnelle contrainte, soit 9 femmes (81,8%) et 2 hommes.

En 2019, 62 agent-es ont été accompagné-es par la mission Parcours professionnels dans leur recherche de mobilité contrainte (hors raisons de santé). Il y avait :

- 39 femmes, dont 26 agentes de catégorie C
- 23 hommes, dont 13 en catégorie C

En 2019, 12 agent-es sont sorti-es de ce dispositif d'accompagnement à la réorientation professionnelle contrainte, soit 9 femmes (81,8%) et 3 hommes.

Agent-es en situation de handicap (ou assimilés) : la répartition femmes/hommes en 2018

Tout employeur d'au moins 20 salarié-es ou agent-es doit employer des personnes en situation de handicap dans une proportion de 6% de son effectif total. Les trois collectivités remplissaient cette obligation en 2018.

La déclaration de leurs agent-es en situation de handicap implique notamment la possibilité d'adapter leurs conditions de travail à leur situation de santé grâce à des financements du Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Elle implique également une information des agent-es sur leurs droits.

Dans les chiffres ci-dessous, la majorité des agent-es comptabilisé-es étaient des agent-es en reconversion professionnelle pour raison de santé.

		2018	
		Femme	Homme
Ville de Rennes	Effectif total (au sens du FIPHFP : art. L323-4-1 du code du travail)	3289	
	Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi	171	93
	Part F/H au regard des effectifs totaux	5,19%	2,82%
	Taux d'emploi	8,03%	
CCAS de Rennes	Effectif total (au sens du FIPHFP : art. L323-4-1 du code du travail)	669	
	Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi	88	5
	% femmes/hommes	13,15%	0,7%
	Taux d'emploi	13,90%	
Rennes Métropole	Effectif total (au sens du FIPHFP : art. L323-4-1 du code du travail)	1736	
	Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi	44	64
	% femmes/hommes	2,53%	3,68%
	Taux d'emploi	6,22%	
Total	Effectif total (au sens du FIPHFP : art. L323-4-1 du code du travail)	5694	
	Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi	303	162
	% femmes/hommes	5,32%	2,84%
	Taux d'emploi	8,17%	

Discrim'Alerte

La cellule de signalement des discriminations au sein des collectivités a reçu, en 2019, 5 sollicitations au total, dont 3 de la part de femmes. Ces agent-es étaient majoritairement des agent-es titulaires de la fonction publique. Les critères de discriminations recensés pendant l'année 2019 étaient liés au handicap et à l'apparence physique. Trois situations de harcèlement ont été recensées (2 situations de harcèlement moral et une de harcèlement sexuel).

Un travail favorisant un meilleur traitement des signalements (temps, orientation, réponses apportées...) a démarré au sein du Service Qualité de



vie professionnelle, notamment en vue de développer progressivement un volet spécifique au signalement des violences sexistes et sexuelles au travail, comme le prévoit la loi.

Évolution du rapport de situation comparée

Engagement fort pour les années 2019 et 2020 : une refonte du Rapport de situation comparée en parallèle du développement d'un nouveau système d'informations RH.

À la suite des préconisations de l'AFNOR, un nouveau format de rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes devrait voir le

jour progressivement sur la base d'une architecture récemment définie. Distinct et complémentaire des bilans sociaux, ce rapport, qui doit permettre de faire un état des lieux femmes/hommes à l'intérieur de nos organisations, s'appuiera sur des requêtes informatiques précises et pérennes issues du système central de recueil des données RH. Ces requêtes seront construites afin de faciliter le recueil des données et permettre un suivi fiable des résultats des actions mises en œuvre, afin d'envisager leur approfondissement ou leur réorientation.







JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

© Rennes Ville et Métropole



© Mme Cécile Esteve

Ville de Rennes et Rennes Métropole
Direction Associations Jeunesse Égalité - Mission Égalité
egalite@rennesmetropole.fr
02 23 62 22 04
Hôtel de Rennes Métropole
4, avenue Henri-Fréville CS 20723 35207 Rennes Cedex 2
www.metropole.rennes.fr
